

**Communication de la Commission conformément à l'article 17, paragraphe 5, du règlement (CE) n° 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté**

**Appel d'offres portant sur l'exploitation de services aériens réguliers conformément aux obligations de service public**

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2020/C 204/13)

État membre	Italie
Liaisons concernées	Trapani-Perugia et inversement
Période de validité du contrat	Du 1 <sup>er</sup> novembre 2020 au 31 octobre 2023
Délai de soumission des offres	Deux mois à compter de la date de publication de la présente communication
Adresse à laquelle le texte de l'appel d'offres et l'ensemble des informations et/ou documents pertinents se rapportant à l'appel d'offres et à l'obligation de service public peuvent être obtenus	Autorité nationale de l'aviation civile (ENAC) Direzione Sviluppo trasporto aereo e licenze (Service chargé du développement du transport aérien et de l'octroi des licences) Viale Castro Pretorio 118 00185 Rome ITALIE  Tél. +39 0644596515 Courriel: osp@enac.gov.it  Site internet: <a href="http://www.mit.gov.it">http://www.mit.gov.it</a> <a href="http://www.enac.gov.it">http://www.enac.gov.it</a>